

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Miramas (13140)

Réponses de Errol Ferrer, au nom de la liste « miramas avec vous »

– le 10/03/2020 à 15:03 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Question 1- Repenser le plan de circulation (en cours de réalisation) en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville afin de redonner la priorité aux déplacements actifs et aux transports en commun afin de créer un réseau cyclable communal cohérent et continu, permettant aux citoyens de se déplacer en vélo de la manière la plus directe et sécurisée possible.

Il est indispensable de créer un réseau cyclable cohérent et continu dans notre ville : décharger le centre ville de la circulation automobile et donner priorité aux déplacements actifs et ou en commun. Il faut que le CV redevienne un espace culturel, de loisir, de promenade en même temps qu'il favorise les achats en détente. Les espaces de promenades et espaces naturels doivent également être reliés au CV et à tous les quartiers afin de pouvoir s'y rendre autrement qu'en véhicule automobile et en toute sécurité

Action n°2 : je m'engage

Affecter Q 2- Un budget dédié conséquent attribué chaque année ; pour indication, chez nos voisins d'Allemagne ou des Pays-Bas, c'est 30 €/an par habitant, soit plus de 8100000€/an pour Miramas du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Un budget participatif de 400 000€ la première année figure déjà dans nos engagements. L'affectation d'une partie de ce budget sur le thème transport et mobilité sera fonction de la volonté des habitants. Ce budget participatif ne doit pas être le seul financement d'un système vélo.

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Q 3- Un comité vélo incluant un suivi opérationnel, se réunissant au minimum 4 fois par an, présidé par un représentant missionné. Objectif : consulter les associations cyclistes et les associations d'usagers piétons et handicapés en amont des aménagements envisagés, et rendre compte de l'action des différents services impliqués dans les Conseils de Quartier.

La création d'un comité vélo en relation avec les associations locales et la "commission extra municipale handicap" figure également dans nos engagements pour "une ville sûre et solidaire"

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Q 4- Des itinéraires cyclables jalonnés, avec des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines bien signalisées, pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité – gares, écoles et lycées, commerces et zones commerciales, équipements municipaux, sportifs, associatifs et culturels, centres de santé et quartiers résidentiels.

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Q 5 - Dans les rues où c'est possible, créer des pistes cyclables à chaque chantier de réfection de la chaussée, en application de la loi LAURE (Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie).

Q 6 réaliser en priorité les investissements voiries de sécurisation des axes et des points noirs relevés sur la carte du «Baromètre des Villes Cyclables 2019» par des Miramasséens, avec leurs 33 commentaires et 67 réponses (dont 61 de cyclistes).

Cycliste moi-même, je connais parfaitement les points noirs de la ville.

Action n°6 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération Q 7 Prioriser les accès cyclables en centre-ville et aux équipements scolaires, favoriser l'installation de commerce de centre ville, et décourager les zones commerciales périphériques.

L'aménagement du cœur est une de nos priorités ... voir réponse 1 de ce questionnaire. S'agissant de l'implantation de commerces, il est évident que ce soit indispensable, mais cela est nettement insuffisant pour dynamiser un cœur de ville

Action n°7 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur Q 8- Lancer un plan phasé pour libérer nos trottoirs des obstacles (poteaux divers et mobilier urbain), et ainsi faciliter les déplacements des handicapés, des piétons, et des cyclistes, et créer des emplacements de livraison pour les commerces et les poubelles.

Supprimer également tous les passages pavés sera une priorité!

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Q 9 *Calmer le trafic automobile en ville et créer ou faire créer des parkings auto autour du centre-ville dès qu'une opération immobilière proche du centre déposée à l'urbanisme le permet.*

Voir nos réponses aux questions précédentes

Action n°9 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment Q 10- Généraliser les double-sens cyclables et les cédez-le-passage cycliste aux feux en implantant la signalisation prévue.

Action n°10 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Q 11- *Mettre en place avec les parents d'élèves des «pédibus» et «vélobus» pour emmener les enfants à l'école.*

La création de pédibus figure également dans nos engagements. Nous réfléchissons avec le comité vélo et les associations de parents d'élèves à la mise en place de vélobus pour les quartiers plus éloignés des établissements scolaires

Action n°11 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement Q 12- Faire appliquer strictement les règles d'urbanisme concernant les habitations qui ont leur garage condamné ou réaménagé, et dont les occupants se stationnent en gênants dans la rue.

Nombre de résidents en maison individuelle ont effectivement aménagé leur garage en accueil d'hôtes et stationnent leurs véhicules sur les trottoirs empêchant ainsi la libre circulation des piétons. Nous veillerons au respect de la réglementation dans ce domaine.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°12 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé Q 13- Offrir du stationnement vélo sécurisé dans les logements sociaux et les établissements publics et scolaires en profitant du programme Alvéole de la FUB (financement à 60%), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Il convient de multiplier les zones de stationnement vélos sécurisés afin de faciliter les déplacements. Nous avons déjà visité les possibilités d'accompagnement dans le cadre du programme Alvéole

Action n°13 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Q 14- Implanter des arceaux vélos normatifs, près des commerces du centre

Action n°14 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Voir Q 13

Action n°15 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°16 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Q 15- Proposer une aide à l'achat d'un vélo pour les populations défavorisée et les entrepreneurs locaux et leurs livraisons (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Action n°17 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Q 16 créer une «maison du vélo» près du pôle d'échanges de la gare, équipée de WC et de douches, et accueillant les acteurs associatifs vélo et un atelier d'auto-réparation.

Bien que cette option ne figure pas dans notre programme "action vélo", nous pourrions en envisager la création dans un deuxième temps.

Promouvoir une culture vélo

Action n°18 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Q 17- Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Action n°19 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Q 18- Créer des pistes cyclables d'apprentissage, pour faciliter les écoles-vélo pour tous.

Action n°20 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Q 19- verbaliser les stationnements automobiles illicites sur trottoirs et/ou pistes cyclables, qui se sont généralisés à certains endroits bien connus.

Action n°21 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Q 20- Lancer un plan de communication envers toute la population sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas à vélo,...) et sur les avantages des transports actifs, afin battre en brèche les idées reçues.

Q 21- Lancer un plan de formation des élus, des automobilistes, des conducteurs de bus et de cars, des policiers, (...) sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo.

Commentaires généraux

Notre volonté est de créer les conditions nécessaires au développement des modes de circulation vertueux pour les personnes et pour la planète.